



CONFERENCE DES MAIRES

Compte-rendu

[Séance du 19 mai 2026]

Etaient présents :

Monsieur Gervais EGAULT
Monsieur Frédéric LE MOULLEC
Monsieur Guirec ARHANT
Monsieur Erven LEON
Monsieur Eric ROBERT
Madame Gaby CADIOU
Madame Bénédicte BOIRON
Monsieur Hervé GUELOU
Monsieur Yann KERGOAT
Monsieur Joël PHILIPPE
Monsieur Christian JEFFROY
Monsieur Cédric SEUREAU
Madame Cécile AURIAC
Monsieur Eric LE CREURER
Monsieur Pierre HUONNIC
Monsieur Christophe THEBAULT
Madame Dominique BERTINOTTI
Monsieur Gildas LE BEVER
Monsieur Yvon LIRZIN
Madame Frédérique KERLEN
Monsieur Romuald COCADIN
Monsieur Eddy PENVEN
Madame Marie-Louise DRONIOU
Madame Laurence BENECH
Monsieur Alain LAHOUSSINE
Monsieur Maurice OFFRET
Monsieur Yves LE ROLLAND
Madame Joyselle LE CALVEZ
Monsieur Jean-Louis EVEN
Monsieur Hervé DELISLE
Madame Laurence GUILLOUX
Monsieur Alain GARZUEL
Monsieur Yves JEZEQUEL
Monsieur Arnaud LE FOLL
Monsieur Pascal COURGIBET
Monsieur Gilbert LE BRIAND
Madame Nadine SALLOU-LE GUEN
Madame Nadine GOASDOUÉ
Monsieur Didier AUZOU
Monsieur Sylvain CAMUS
Madame Isabelle RICHARD-LE BRAS
Madame Sonia ALLAIN
Monsieur Arnaud LE MORVAN
Monsieur Michel EVEN
Monsieur Benoît DUMONT
Monsieur Yves LE DAMANY
Monsieur Régis BERTRAND
Monsieur Frédéric PERREAU
Monsieur Jean-Pierre TANGUY
Madame Annie MACÉ
Monsieur Pierre ADAM
Monsieur Serge HENRY

Président de la Communauté d'Agglomération
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Vice-président de la Communauté d'Agglomération
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Maire de Berhet
Maire de Caouënnec-Lanvézéac
Maire de Cavan
Maire de Coatréven
Maire de Kermaria-Sulard
Maire de la Roche-Jaudy
Maire de Langoat
Maire de Lanvellec
Maire de Le Vieux-Marché
Maire de Lézardrieux
Maire de Loguivy Plougras
Maire de Mantallot
Maire de Pleubian
Maire de Plouaret
Maire de Plougras
Maire de Plougrescant
Maire de Ploulec'h
Maire de Plounérin
Maire de Plounevez-Moëdec
Maire de Plouzélambre
Maire de Prat
Maire de Saint-Michel-en-Grève
Maire de Saint-Quay Perros
Maire de Trédarzec
Maire de Trédrez-Locquémeau
Maire de Tréduder
Maire de Trégastel
Maire de Trévou-Tréguignec
Maire de Troguéry

Etaient excusés :

Madame Jamila LOGNOGNÉ
Monsieur Christian LE ROI
Monsieur Laurent RANNOU
Monsieur Laurent LE QUEMENER

Maire de Lanmodez
Maire de Minihiy-Tréguier
Maire de Quemperven
Maire de Trézény

Etaient absents :

Madame Carole BONNIEC
Monsieur Didier ROGARD
Madame Sandrine JOUAN
Monsieur Jean-François LE BRAS

Maire de Lanmérin
Maire de Pleudaniel
Maire de Rospez
Maire de Trégrom

Assistaient :

Services de LTC :

Monsieur Christophe MARQUES
Madame Claudie GUÉGAN
Madame Julie BALLU
Madame Doudja KOUFI
Madame Sonia HASSAIM
Monsieur Arnaud LALEVE
Monsieur Jacques GUIAVARCH

Directeur Général des Services de Lannion-Trégor Communauté
Directrice Générale Adjointe de Lannion-Trégor Communauté
Directrice Générale Adjointe de Lannion-Trégor Communauté
Directrice Générale Adjointe de Lannion-Trégor Communauté
Directrice Générale Adjointe de Lannion-Trégor Communauté
Directeur des Affaires générales
Directeur de Cabinet

La Conférence des Maires, composée des membres du Bureau Exécutif de LTC et des Maires des Communes, se réunit conformément à la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (article L5211-11-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et article L153-21 du Code de l'Urbanisme) et à la délibération du Conseil Communautaire du 9 avril 2026.

Copie pour information est transmise à l'ensemble des Conseillers Municipaux, conformément à la réglementation.

ORDRE DU JOUR

- 1- Examen du projet d'ordre du jour du Conseil communautaire du 2 juin 2026.
- 2- Calendrier prévisionnel des réunions des instances de LTC 2026.
- 3- Questions diverses.

Monsieur le Président fait l'appel.

I- Examen du projet d'ordre du jour du Conseil communautaire du 2 juin 2026.

Monsieur le Président présente la liste des sujets inscrits à l'ordre du jour.

II- II. Les commissions thématiques

Monsieur le Président assure la présentation du diaporama.

Monsieur Sylvain CAMUS demande si les comptes-rendus des commissions sont également envoyés aux Mairies. Monsieur le Président confirme que ceux-ci seront également envoyés aux Mairies du territoire.

Monsieur Sylvain CAMUS demande s'il sera possible de poser des questions en fin de réunion de commissions. Monsieur le Président confirme cette possibilité, précise qu'il n'est pas nécessaire de formaliser cela et que l'objectif reste l'interactivité au sein des commissions.

Monsieur le Président présente la mise en place d'un conseil d'exploitation de l'eau et de l'assainissement en précisant l'objectif de pouvoir traiter de l'opérationnel lié à ces thèmes. Monsieur le Président précise que le Conseil communautaire reste le décideur final.

Monsieur Christian JEFFROY rappelle la motivation ayant conduit à la suppression de la commission 8. Cette dernière était devenue en très grande partie inutile dans la mesure où des membres du Conseil de développement étaient présents dans toutes les autres commissions.

Monsieur Jean-Louis EVEN demande à clarifier s'il existe une limitation du nombre de conseillers municipaux au sein des commissions communautaires. Monsieur le Président rappelle qu'il appartient aux Maires des pôles de s'organiser pour procéder à ces désignations. Après échange avec les membres de la Conférence, Monsieur le Président précise que chaque conseiller municipal ne pourra participer à plus de deux commissions communautaires.

Monsieur Alain GARZUEL fait part de son regret de ne pas avoir été convié à la première réunion de pôle pour les premières désignations. Madame Gaby CADIOU précise qu'elle avait convié les conseillers communautaires et pensait que ces derniers informeraient leur maire respectif. Elle rajoute qu'elle le conviera expressément pour la prochaine réunion.

Les membres de la Conférence valident les principes posés quant à la détermination du nombre de commissions, leurs périmètres et les modalités de composition.

III- III. Organismes extérieurs

Monsieur le Président présente l'ensemble des désignations à opérer lors du Conseil du 2 juin et lance des appels à candidature lorsque cela est nécessaire.

IV- Calendrier prévisionnel des réunions des instances de LTC 2026.

Cf annexe

V- Questions diverses

- Madame Cécile AURIAC indique qu'il reste des sièges disponibles au sein des instances paritaires et lance un appel à candidature.
- Monsieur Arnaud LE FOLL demande si le dispositif « argent de poche » sera reconduit cette année. Monsieur le Président répond que le point est d'ores et déjà inscrit à l'ordre du jour du Conseil d'administration du CIAS de juin.
- Monsieur Michel EVEN aborde le sujet des bornes de recharge pour véhicules électriques et demande si une action ou au moins une réflexion pouvait être mise en œuvre au niveau communautaire. Monsieur le Président précise que LTC accompagne déjà la mise en œuvre de bornes avec le SDE mais admet que l'idée d'une démarche plus ambitieuse et globale au niveau du territoire serait à aborder avec le SDE 22.

Séance levée à 19h50.

L'ordre du jour étant épuisé à 19h50, Monsieur Gervais EGAULT, Président, conclut la séance en indiquant que la prochaine Conférence des Maires se tiendra le mardi 16 juin mai à 18h dans le grand-amphithéâtre.
